

Équipes interconférences de justice sociale

Alors que nous continuons d'élargir le réseau de justice sociale à travers le Canada, des défis perdurent au sein des conférences et des conseils.

Selon les statuts nationaux révisés de la Société, la justice sociale devrait figurer à l'ordre du jour de chaque réunion. De plus, le conseil national appuie la pratique de nommer des représentants de justice sociale à chaque conseil/conférence. Cela dit, même si votre conférence a un tel représentant, elle est souvent incapable de consacrer beaucoup de temps à la justice sociale à ses réunions, sans compter que l'intérêt et les connaissances à ce sujet peuvent y manquer.

Voilà pourquoi un comité de justice sociale au niveau du conseil, composé de représentants d'autant de conférences que possible, représente une option productive. Et en employant le terme *interconférences*, nous soulignons l'importance de réunir toutes les conférences pour discuter d'une question d'intérêt collectif.

Ce modèle interconférence permet de briser le cloisonnement entre les conférences, et permet aux leaders émergents de se réunir aux autres voulant travailler ensemble sur des causes structurantes communes. Certains présidents résistent à faire plus que une charité d'action transactionnelle, et bloquent le potentiel des membres intéressés, ainsi que des futurs membres, qui veulent faire plus afin d'aider les personnes démunies.

Le modèle de l'équipe interconférences s'impose, car il défait les cloisons et permet ainsi aux leaders émergents d'établir des relations au sein d'autres conférences. Certains présidents refusent encore, d'ailleurs, d'abandonner la charité « transactionnelle » et bloquent donc le potentiel de membres actuels et futurs qui veulent en faire plus et mieux servir nos voisins dans le besoin.

Grâce aux équipes interconférences, les membres s'attaquent ensemble à des objectifs et des projets communs, pour ensuite partager le fruit de leur collaboration avec leurs propres conférences. On discute plus largement des succès, défis, solutions et mesures, et les membres se sentent donc non seulement soutenus, mais aussi intégrés à une équipe qui fait avancer la justice sociale.

De plus, le modèle de l'équipe interconférences permet aux membres de concevoir des projets et des interventions et d'élaborer une approche commune et cohérente qu'ils peuvent ensuite proposer à leur conférence. Et une fois cette approche cohérente répandue dans chaque conférence, d'autres membres voudront peut-être se joindre au mouvement de justice sociale.

J'encourage donc tous les conseils à monter des équipes interconférences en justice sociale, même si, au départ, elles ne réunissent que quelques représentants. Si vous avez déjà un comité de justice sociale, la formule de travail en équipe assortie de réunions régulières jouera un rôle déterminant dans votre succès continu.

Le concept des équipes interconférences a vu le jour grâce au Conseil particulier de Halton, Ontario, et connaît une réussite extraordinaire. Dix des treize conférences du secteur y participent actuellement, et on continue d'encourager les autres à faire de même. De fait, on permet à quiconque s'intéresse à la justice sociale d'assister à une réunion pour voir la formule leur convient.

L'équipe de Halton se réunit tous les mois (sauf en juillet, août et décembre) pour discuter de projets et d'actions possibles et de questions courantes qui commandent peut-être un plaidoyer. On accorde en outre du temps au partage de ressources. Grâce à ce forum, les membres de l'équipe ont appris à travailler et à évoluer collectivement comme accompagnateurs avisés qui aident les familles à vraiment profiter de services, de programmes et d'autres occasions qui les mènent vers un mode de vie plus sain et plus durable.

Parmi les projets élaborés à Halton figurent le REEE/Bon d'études canadien, les programmes dentaires, les loisirs, le régime enregistré d'épargne-invalidité et les programmes d'aide aux étudiants. Voilà un bel exemple du potentiel qu'offre la dynamique au sein d'une équipe interconférences sur la justice sociale.

Bien que la présidente du conseil de Halton n'assiste pas aux réunions de l'équipe, elle en appuie activement le travail et en est informée dans les procès-verbaux. Cette approche encourage d'autres membres à diriger l'équipe.

J'aimerais donc recommander que chaque conseil ou comité de justice sociale envisage d'adopter un format semblable à celui de de Halton.

Enfin, voici un excellent projet pour les équipes, les comités et les représentants de justice sociale : participer à notre campagne nationale de trois ans sur le logement, dont le thème est ***Un logement sûr, sécuritaire et abordable est un droit fondamental***. Chose certaine, l'action locale de nos membres à ce chapitre dynamisera la cause. Demandez donc à votre conseil/conférence d'explorer comment vous pourriez y jouer un rôle.

Jim Paddon, président

Comité national de justice sociale